

cien¹, « comme l'ont fait nos ancêtres aux premiers siècles de la république. Reconstituez votre sang. Partagez le pouvoir avec les détenteurs de la richesse nationale, avec ces grandes familles de marins hardis et d'adroits commerçants, qui portent le prestige de Raguse sur leurs navires et avec leurs caravanes jusqu'aux bouches du Danube et jusqu'aux mers de l'Inde. Cette mesure large et vraiment républicaine liera le sort de l'Etat au sort de la nation et, détenteur du pouvoir, le Tiers-Etat ne demandera pas la révolution ». Gradi supplia en vain. Il demandait au patriciat de sa ville natale un acte de sagesse politique qui était au-dessus de ses forces. L'heure de l'évolution sociale n'avait pas sonné. Pour briser cette oligarchie tenace il faudra rien de moins qu'un Napoléon, mais avec elle disparaîtra la liberté.

L'agrégation se fit, mais savamment dosée. Une dizaine de familles de la bourgeoisie furent inscrites au « Specchio del Maggior Consiglio ». Cette agrégation homéopathique créa une division profonde dans le patriciat. Elle plaça à côté des grandes familles historiques, des Gozze, des Bona, des Giorgi, des Gradi, des Caboga, des Resti, une poignée de parvenus trop faibles en nombre pour qu'une fusion pût s'accomplir, assez forts pourtant pour balancer et contrôler le pouvoir des descendants des fondateurs de la ville. Elle irrita les agrégés, systématiquement exclus du rectorat et même, au début, du Sénat. Ce fut un nouvel ordre de privilèges qui accentua plutôt qu'il ne modifia le caractère oligarchique de la République. Les conflits entre les deux partis des vieux et des jeunes, des adeptes de la vieille univer-

¹ 4. « Discorso sopra lo Stato della republica di Ragusa dopo il terremoto et incendio della città nel 1667 e di quello che sarebbe da fare in quelle contingenze in ordine al sollievo di essa. »
Bibliothèque des Franciscains de Raguse.